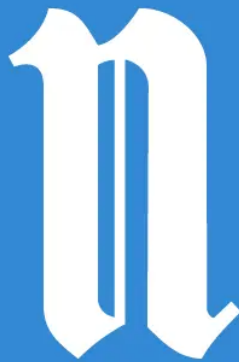


Être femme en politique, en Haïti, un mal-être que tente de corriger le PCM (programme de coopération municipale canadienne)

Publié le 2019-07-29 | lenouvelliste.com



Le XXe siècle aura été le siècle des émancipations sociales ! Les femmes, particulièrement, ont conquis le droit de vote, de s'exprimer en toute indépendance en public, et de siéger dans les assemblées.

Chez nous, il y a de plus en plus de femmes en politique dans les collectivités territoriales. C'est que la loi électorale exige un quota de 30% de présence féminine pour valider la candidature du cartel de la magistrature et des sections communales. Mais l'équité des genres en politique ne garantit pas automatiquement la qualification des élues. Et comme Haïti est un pays où l'écart d'éducation entre hommes et femmes est criant, nous serions tentés de croire qu'en politique le déficit de compétence pourrait être encore plus marqué chez la clientèle féminine.

Cette tentative de répartir les tâches politiques plus équitablement, entre hommes et femmes dans la vie politique, est louable. Et c'est surtout le résultat de mobilisation des nombreuses organisations féminines. Toutefois, un programme d'accompagnement et de formation des femmes élues s'avère nécessaire pour les préparer à leurs tâches, afin d'apporter des changements réels et significatifs.

C'est dans cette optique que le PCM mit sur pied un programme de formation pour renforcer les capacités des femmes à participer efficacement dont les objectifs sont: permettre aux femmes d'acquérir des connaissances sur leurs rôles et responsabilités, les conscientiser sur les enjeux de la décentralisation, attirer leur regard sur la violence faite aux femmes, notamment en politique.

Sur les 1 500 femmes élues, depuis 2015, à cause des contraintes budgétaires, PCM s'est engagé à en former 1000, dans l'ensemble des départements du pays. La grande majorité sont des CASEC et des ASEC, les mairesses étant en nombre beaucoup plus restreint. Nous connaissons déjà la situation au Parlement, qualifié de (Chanm Gason) par la malice populaire, à cause de la présence limitée des femmes.

Cette forme de « mentorat occasionnel et ponctuel » a certes ses limites, mais le fait d'utiliser ces ateliers sert de déclencheur. Plusieurs témoigneront d'un éveil de conscience, suite à leur participation.

En amont, il y a un travail qui doit être fait par la société haïtienne: investir dans l'éducation et la formation de citoyens et citoyennes compétents pour diriger le pays. Mais, en attendant les conditions idéales, nous devrions composer avec cette réalité.

Les formations du PCM ont pris cette tournure, à partir de 2017, lorsque le Canada a adopté sa politique féministe, sous le leadership du Premier ministre Trudeau. La ministre canadienne du Développement international et de la Francophonie, Marie Claude Bibeau, de passage en Haïti, annoncera le 19 février 2018 un virage pro-femmes.

La ministre, rapporte Roberson Alphonse du Nouvelliste, plaide pour que les femmes aient accès à la politique et aux postes de prise de décision. Les femmes haïtiennes réunies en association ont d'ailleurs, en consultation avec la ministre, exprimé clairement leurs besoins, parmi lesquels la parité et l'accession aux outils permettant aux femmes de mieux exercer leur leadership, une fois accédé au pouvoir.

L'approche par rapport aux fédérations des municipalités changea complètement pour l'appui des femmes élues... Les formations devraient répondre aux besoins des mairesses, des ASECS, et des CASECS à l'acquisition des notions de base en démocratie. De plus, elles devraient apprendre aux élues leurs différentes attributions et les outils à développer pour faire face aux défis inhérents à leur statut.

Pourquoi ce parti pris envers les femmes ? Le discours de légitimation de ce choix repose sur l'argument de base qui est la nécessité de lutter contre les discriminations envers les femmes. Ce serait un moyen de réaliser dans les faits un principe d'égalité des genres consacré en droit.

La conjoncture étant également favorable ; au niveau haïtien, c'était le contexte idéal, vu l'atteinte d'un nombre aussi élevé de femmes élues (1500) et le dynamisme des associations issues des fédérations d'élus.

Effectivement, les témoignages d'une responsable du PCM, Mme Augustin, affirment que les ateliers sont un levier pour aider à concrétiser l'exercice du pouvoir avec des outils adéquats. Elle reconnaît cependant les limites inhérentes au background éducationnel et culturel de l'élue, tout en prenant justement en compte le fait que PCM n'est pas un programme éducatif.

L'efficience de ce programme, menacé de coupures, ne peut se réaliser, paradoxalement, que sur le moyen et le long termes. Après deux ans d'exercice, nous devrions être au stade de réévaluation et d'amélioration à partir de l'expérience acquise. Le renouvellement du personnel politique aurait été une belle occasion de consolider les bases et de permettre aux élues ayant bénéficié du programme de ressauter avec les nouvelles venues. L'heure de la relève a peut-être sonné. Le besoin d'assistance pour ces élues est criant. Les autorités haïtiennes, notamment le ministère à la Condition féminine et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales ont un rôle d'avant- scène à jouer. La communauté internationale, œuvrant à la mise en valeurs des femmes en politique, a trouvé la meilleure stratégie pour continuer à promouvoir leur participation et combler le déficit de démocratie.